

NÉGOCIATIONS SALARIALES ANNUELLES

Les négociations salariales 2010 s'ouvrent le 9 septembre pour s'achever, normalement, le 21 octobre

L'accord salarial 2009, sur fond de crise des subprimes et des prémices d'une crise financière sans précédent, nous avait semblé, à l'époque, acceptable.

Pour mémoire, la Direction Générale avait octroyé une hausse des salaires fixes de 1,60 % avec un plancher de 500 € / an jusqu'au niveau F, soit une enveloppe budgétaire d'environ 50 millions d'euros répartie sur les 43 280 salariés de BNP Paribas SA.

Les 6 premiers mois de l'année ont démontré que BNP Paribas pouvait dégager d'importants moyens financiers en terme de rémunérations. Dans ce cadre, le choix de la Direction Générale a été de **privilégier une certaine catégorie de personnel** :

- ☺ Autorisation du Conseil d'administration afin que les dirigeants s'octroient **une prime exceptionnelle** dans le cadre de l'acquisition de FORTIS,
- ☺ Actualisation des retraites chapeau des dirigeants pour **28,6 millions d'euros**,
- ☺ Levée de stock options du Président et du Directeur Général pour **5,6 millions d'euros**,
- ☺ Revalorisation de la rémunération fixe du Directeur Général délégué à BDDF, BNL et aujourd'hui FORTIS en la portant à **600 000 € / an** au lieu de 166 667 € perçus en 2008,
- ☺ Provision de **1 Milliard** d'euros de bonus pour les traders, ramenée à **500 Millions** après intervention de l'Etat.

Dans le même temps, la Direction Générale a **refusé d'octroyer aux 43.000 salariés restant** :

- ☹ Une prime exceptionnelle d'intéressement de **1 500 €**, autorisée par la loi,
- ☹ La révision des modalités de calcul de la participation et de l'intéressement,
- ☹ L'extension de la prime de transport aux salariés contraints d'utiliser leur véhicule personnel.

Cependant, elle n'a pas manqué de culpabiliser chacun d'eux sur ce qu'il coûte à l'entreprise, en publiant " ItinéREM " sur brochure papier glacé.

La Direction confirme, par son comportement, sa politique d'inégalités entre les salariés en terme de rémunération.

C'est dans ce contexte que **FO** aura à engager les discussions dans l'intérêt de l'ensemble des salariés afin que la Direction Générale reconnaisse la contribution de chacun aux résultats de l'Entreprise. Rappelons, quand même, que le bénéfice net de BNP Paribas s'élève à 3,162 Milliards au 30 Juin 2009.